

ZAC du Rouet

## Procès gagné pour les locataires

**L**A lutte contre les marchands de sommeil a fait un pas de plus mardi 5 octobre. Le TGI de Marseille vient de condamner la bailleuse Fatma Naoui à réparer le dommage qu'elle a fait subir à 13 de ses locataires des 24/27-29 rue Jean Alcazar. Par ailleurs, la SEM Marseille Aménagement et la Ville sont intimées à reloger l'ensemble des locataires de cette bailleuse.

Madame Naoui, qui logeait depuis plusieurs années des familles et des célibataires précaires dans des conditions d'insalubrité totale, avait vendu son bien à la SEM Marseille Aménagement pour un immeuble vide. Or, les locataires habitaient encore dans les lieux après la vente. En conséquence, elle a demandé l'expulsion de 13 des 34 locataires en question. Mais le tribunal en a décidé autrement et l'accusation s'est retournée contre elle. Soutenus par l'association Le Rouet à Cœur ouvert les habitants maltraités ont fait appel : elle est donc condamnée à payer à chacun d'eux une provision de 1 000 euros à valoir sur les dommages et

intérêts.

Mercredi 6 octobre, réunis en assemblée générale, les locataires des 24/27-29, rue Jean-Alcazar dans la ZAC du Rouet dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, prenaient acte avec satisfaction et soulagement du rendu de décision du tribunal de grande instance de Marseille en date du 5 octobre. *« Tous ont apprécié cette décision de justice comme une victoire, explique Michel Pirrottina, président de l'association Le Rouet à cœur ouvert, cette juste décision représente pour eux une marque de dignité contre l'injustice et la discrimination. Mais c'est aussi une avancée pour leur relogement dans des conditions d'habitat dignes et décentes dans le cadre de leur expropriation ».*

En effet, le tribunal *« ayant jugé qu'il n'était pas justifié de mettre hors de cause tant la SEM Marseille Aménagement que la Ville de Marseille »*, ajoute l'association, les 34 locataires de la rue Alcazar doivent être relogés sans tarder par la SEM et la Ville.

**M.G.**